

Le travail des enfants dans le secteur agricole

Les enfants travailleurs sont, en moyenne, deux fois plus nombreux dans les zones rurales que dans les zones urbaines et, dans les premières, la plupart sont occupés dans l'agriculture, ce qui correspond à plus des deux tiers (70 pour cent) du total des enfants qui travaillent.

L'agriculture est considérée par les experts de la sécurité et de la santé au travail comme l'un des secteurs les plus dangereux. Les aléas du climat, les charges trop lourdes pour de jeunes corps, et les accidents qui résultent du maniement d'outils tranchants sont autant de dangers auxquels les enfants sont confrontés.

La modernisation de l'agriculture en ajoute d'autres: le recours aux produits chimiques toxiques et aux engins à moteur, généralement sans formation ni mesures préventives de sécurité. Souvent limitées jadis aux grandes exploitations agricoles, ces méthodes sont aujourd'hui utilisées de plus en plus dans les petites exploitations familiales.

Dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, les enfants indiquent au moyen de drapeaux les endroits où les avions pulvérisateurs de pesticides qui survolent les champs doivent opérer. En général, ils exécutent ce type de tâche sans avoir reçu aucune formation et sans équipement ni vêtements de protection personnelle et, de ce fait, sont directement exposés à un empoisonnement par la peau ou les voies respiratoires. Dans de nombreux pays, les enfants chargent le foin sur de hauts chariots, travaillent à proximité de chargeurs de maïs, de vis à grains, de prises de force et d'autres grandes machines agricoles. D'où la possibilité de lésions graves, voire d'accidents mortels si les pièces mobiles des machines ne sont pas équipées de carters de protection. En outre, de nombreux enfants sont tués quand les tracteurs se renversent, ou par les camions et les lourds chariots amenés dans les champs pour transporter les produits.

Souvent, les fermes et les plantations ne possèdent aucune installation sanitaire, ce qui empêche les travailleurs de se débarrasser des résidus de pesticides. Les enfants sont beaucoup plus sensibles que les adultes à l'exposition aux pesticides, et l'on a constaté que celle-ci accroît les risques de cancer, de neuropathologies et d'anomalies du système immunitaire. L'exposition aux poussières organiques est également très fréquente dans les fermes et les plantations.

Dans bon nombre de pays, les dangers et les risques pour la santé sont encore aggravés par l'accès limité aux infrastructures sanitaires et par le manque de formation, par les mauvaises conditions de logement et d'assainissement, et par le régime alimentaire inadéquat des travailleurs ruraux.

Les taux de scolarisation au niveau primaire sont souvent faibles pour les enfants qui travaillent dans le secteur agricole. Dans une des études de cas par un pays, par exemple, 67 pour cent des enfants qui travaillaient dans ce secteur soit avaient abandonné les études, soit

n'avaient jamais fréquenté l'école. Les 33 pour cent restants allaient à l'école et travaillaient en même temps. Toutefois, les enfants étaient épuisés par les longues heures de travail et négligeaient leurs études.

Dans le secteur agricole, on ne trouve guère de législation protectrice. Dans maints pays, les enfants ne bénéficient d'aucune protection dans la mesure où ils travaillent dans des exploitations familiales ou dans le secteur agricole, qui sont exclus de toute mesure législative de protection. Même lorsque la protection légale existe, il est difficile de l'appliquer au travail des enfants en raison de l'éparpillement géographique des exploitations agricoles.

G. Palazzo



L'amélioration de la fréquentation scolaire au Népal

Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) apporte son appui à un projet qu'une ONG locale, le Bhimapokhara Youth Club, exécute actuellement au Népal. Ce projet concerne trois villages pauvres et a pour but d'assurer l'éducation des jeunes travailleurs. La pauvreté de la communauté oblige les enfants à travailler pour obtenir un revenu supplémentaire, au détriment de leur scolarisation. Ils travaillent dans les champs ou dans des ménages, où leur activité permet à certains adultes de la famille de travailler dans les champs (ou ailleurs) et de s'assurer ainsi des gains quotidiens. Une enquête initiale dans les villages a montré que, sur les 250 enfants en âge scolaire, 154 seulement étaient inscrits dans une école; de plus, il n'y avait aucune preuve d'assiduité. Les 96 autres enfants travaillaient à temps plein. Le programme a pour but de porter à 75 pour cent le taux de fréquentation scolaire formelle pour les enfants qui travaillent à temps partiel, et d'assurer aux enfants qui travaillent à temps plein une éducation non formelle. Pour y parvenir, le projet veut rendre les écoles plus accessibles et mieux les équiper, réduire la charge de travail des enfants et sensibiliser à l'importance de l'éducation. Le programme a ainsi fourni des enseignants, des documents pédagogiques, et amélioré les sentiers et les pistes qui mènent aux écoles – le trajet entre le domicile et l'école prenait auparavant 45 minutes à pied en raison des difficultés du terrain. En outre, des formations à certaines techniques ont été prévues dans les villages pour les enfants travaillant à temps plein. Des activités génératrices de revenus ont été mises en place à l'intention des parents, de manière à réduire le recours au travail des enfants. Des centres de soins pour les enfants ont également été prévus. Certains mécanismes permettant un gain de main-d'œuvre et de temps ont été introduits, notamment des fours ménagers nécessitant moins de combustible (bois) et de petites installations productrices d'eau potable. Ces efforts ont permis aux enfants de consacrer plus de temps à leur éducation. Le programme a porté à 80 pour cent le taux de fréquentation scolaire, un taux supérieur à celui prévu initialement.

De plus, les taux d'abandon sont tombés de 25 à sept pour cent. En outre, 40 pour cent des 57 enfants qui avaient abandonné leurs études l'année précédente ont pu retourner à l'école. Suite à ces succès, le Bhimapokhara Youth Club a proposé un programme visant à étendre ses activités à trois autres communautés.

Les employeurs se joignent au combat en République-Unie de Tanzanie

En collaboration avec l'IPEC, l'Association des employeurs tanzaniens (ATE) aide actuellement ses membres à lutter contre le travail des enfants dans les plantations de thé, de café et de sisal en République-Unie de Tanzanie. Des enfants de moins de 15 ans sont astreints à des horaires de travail très longs dans ces plantations, dans des conditions climatiques extrêmes. Bon nombre d'entre eux doivent transporter de lourdes charges et sont souvent en contact avec des pesticides.

L'Association a commencé par identifier les plantations dans lesquelles le travail des enfants est particulièrement fréquent et par accroître la sensibilisation à ce problème. Elle a organisé des ateliers pour les propriétaires, les directeurs et les contremaîtres. Des plans d'action concrets ont été établis dans le cadre de séances de consultation, obtenant l'accord des employeurs pour exclure les enfants travailleurs des tâches dangereuses ou présentant des risques, pour doter les enfants d'équipements de protection, et mettant en place une stratégie de coopération entre les enseignants et les parents en vue de limiter le travail des enfants et d'améliorer la fréquentation scolaire et les normes d'éducation dans les écoles primaires situées dans les plantations. Des objectifs à plus long terme ont également été fixés: doter les inspecteurs du travail de moyens de transport et établir des infrastructures créatrices de revenus pour les travailleurs adultes, de manière à limiter la nécessité de mettre les enfants au travail.

La réussite de ce programme est due à la politique d'ouverture aux employeurs et à l'absence de menace de contrainte ou de sanctions.

